https://affairesjuridiques.aphp.fr/textes/don-et-utilisation-des-elements-et-produits-du-corps-humains-principes-generaux-titre-1-du-livre-2-de-la-1ere-partie-du-csp/
Don et utilisation des éléments et produits du corps humains, principes généraux (Titre 1 du livre 2 de la 1ère partie du CSP)
21/05/2003
PREMIÈRE PARTIE
PROTECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ
LIVRE II
DON ET UTILISATION DES ÉLÉMENTS ET PRODUITS DU CORPS HUMAIN
TITRE Ier
PRINCIPES GÉNÉRAUX
Chapitre unique
Section 1 -
 Bénévolat des dons d'éléments et produits du corps humain
Sous-section 1 - Dispositions communes
Sous-section 2 - Prélèvements effectués sur une personne vivante
Sous-section 3 - Prélèvements effectués sur une personne décédée
Sous-section 4 - Dispositions financières

Section 2 -
 Règles de sécurité sanitaire
Sous-section 1 - Organes, tissus et cellules prélevés à des fins thérapeutiques
Sous-section 2 - Gamètes provenant de dons

Section 3 -
 Biovigilance
Sous-section I - Dispositions générales
Sous-section 2 - Système national de biovigilance
Sous-section 3 - Rôle de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé
Sous-section 4 - Commission nationale de biovigilance
Sous-section 5 - Correspondants locaux de biovigilance
Sous-section 6 - Obligation de signalement et de déclaration
Sous-section 7 - Application au service de santé des armées

Section 4 (ancienne section 3) -

Produits du corps humain non soumis aux dispositions du présent titre

Section 5 -
Information des personnes âgées de seize à vingt-cinq ans en faveur du don d'organes